

CONTRAT DE LOCATION GITE L'ESCARAS - Pailhas

www.gite-escaras.com

Entre le propriétaire

Anne VERNHET & Cédric DELPUECH
adresse : PAILHAS
CP :12520 **Ville** : COMPEYRE
Tél : 05 65 59 09 95
Portable : 06 25 73 40 27 / 06 81 37 52 69
Site Internet : <http://www.gite-escaras.com>
Email : contact@gite-escaras.com

Pour la transaction

Catégorie : 2 étoiles
Capacité labellisée : 6 personnes
Adresse : Pailhas - 12520 Compeyre - Fr
n° IDENTIFICATION : 1207006001

Et le locataire

[] M. [] M^{me} [] M^{lle}
Prénom :
Nom :
Adresse :
.....
CP : **Ville** :
Pays :
Tél : **Fax** :
Nbr d'adultes :
Nbre d'enfants :

Le propriétaire loue

[] jour(s) [] week-end(s) [] semaine(s)
Du/...../..... à heures au/...../..... à heures
Le montant de la location est fixé à euros par [] jour [] week-end [] semaine
Soit un montant total de euros pour l'ensemble du séjour.
Le prix ne comprend pas la taxe locale de séjour perçue pour le compte de la commune à régler sur place.
Si non en plus de la location seront facturées les charges détaillées ci-dessous :
-électricité (0,15cts du kWh pour la moyenne et la basse saison - si convecteurs allumés).
-bois de chauffage offert (1er bûcher).

Service annexe en options, à régler sur place

[] Draps 8 euros/personne [] Ménage en fin de séjour 60 euros
Chaque personne supplémentaire par rapport à la capacité labellisée de la location, fera l'objet d'une majoration à la hauteur de 15 euros/jour/personne pour les locations à la carte.
Le dépôt de garantie 200 euros vous sera demandé à votre arrivée en plus du solde.
Cette caution vous sera restituée à votre départ ou 5 jours après votre départ, déduction faite des éventuelles détériorations ou coût de remise en état des lieux.

Cette location prendra effet dès réception :

- Un exemplaire du présent contrat daté et signé avec mention "lu et approuvé"
- Les arrhes de 25% du montant du séjour (chèque libellé à l'ordre de Mlle Anne Vernhet)
- La remise des clefs s'effectuera à 14h00 le jour du début de location. Prévenir la veille en cas d'empêchement
Le gîte devra être libéré à 11h00 à la fin du séjour.

Le présent contrat est établi en deux exemplaires

Fait le/...../..... à

Le propriétaire

.....

Fait le/...../..... à

Le locataire

.....